

plus loin, dans l'arbitraire des conjectures où leur imagination les emporte, je m'en garderai bien, quoique l'une d'elle ait séduit Allmer lui-même.

« Caligula résida longtemps à Lyon, où il institua des jeux. Il aimait passionnément les chevaux : comme Néron, il excellait à conduire un char dans la carrière. Il serait à présumer qu'ayant fait ériger un cirque pour son amusement, on ait voulu en consacrer le souvenir par une peinture inaltérable. Qui sait même si le prince ne s'y trouve pas représenté ? ». Artaud, à qui Delandine avait suggéré l'hypothèse, écrivait ces lignes en 1806 ; en 1835, il n'avait renoncé à aucune partie de son idée. Se rappelant que Caligula, comme Néron, était de la faction verte, il soupçonnait que le cavalier à tunique verte monté sur un cheval blanc représentait l'empereur. Ce qui lui fit toujours paraître vraisemblable le surplus de la conjecture, c'est qu'il croyait pouvoir, nous le verrons bientôt, dater notre mosaïque du premier siècle et de l'époque antérieure à Domitien. Or nous verrons aussi qu'elle est, selon toute probabilité, du second siècle, par conséquent d'un temps où personne, à coup sûr, ne se souciait plus de commémorer les excentricités lyonnaises de Caligula. D'ailleurs, Artaud jugeait plus vraisemblable encore l'autre hypothèse de Delandine : « Ce savant pense que cette mosaïque a dû appartenir à la demeure de Ligurius, intendant des jeux à Lyon et souverain pontife du temple d'Auguste, dont elle ne devait pas être éloignée. On sait que Ligurius donna des jeux du cirque à toutes les corporations de la ville, qui, en reconnaissance, lui firent graver une inscription très curieuse que nous possédons encore, où l'on remarque ces mots : *Item ludos circenses dedit* ».

A la traduction déjà fautive de Menestrier, qu'il cite pour faciliter l'intelligence de ce texte épigraphique « aux personnes qui ne sont pas familières avec le style lapidaire », Artaud ajoute plusieurs autres erreurs dont trois favorisent son opinion. Il fait de Ligurius l'intendant des jeux à Lyon ; d'après le texte ², Ligurius était *summus curator c(ivium) r(omanorum) prov(inciae) Lug(dunensis)*, curateur suprême des citoyens romains de la province lyonnaise. Il fait de Ligurius le souverain pontife du temple

1. En 1806. Il ne la mentionne plus en 1835.

2. Allmer et Dissard, *Musée de Lyon*, II, p. 361 ; *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 1.921.